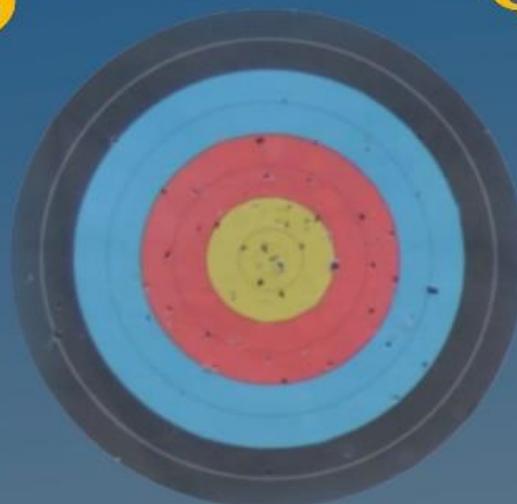


10 et 11 mars



2018

Centre Omnisports  
Jacques Clouché - Boé

**DOSSIER D'INSCRIPTION**



@FranceTirAlArcSportAdapte2018

# Sommaire

I.	Mots d'accueil	3
II.	Bienvenue chez Nous !	4
III.	Venir à Boé	5
IV.	Le comité d'Organisation Local (COL)	6
V.	Programme Prévisionnel	7
VI.	Informations Générales	8
VII.	Précisions Techniques	10
VIII.	Fiche Association	13
IX.	Fiche d'Inscription Individuelle	14
X.	Fiche de demande de dérogation individuelle	18
XI.	Fiche d'autorisation médicale	19
XII.	Fiche Récapitulative	20
XIII.	Hébergements proposés par le COL	21
XIV.	Hôtels à proximité	23
XV.	Partenaires	24

## I. Mot d'accueil



C'est avec beaucoup de joie et d'impatience que nous nous préparons depuis de nombreux mois à vous accueillir du 9 au 11 mars 2018 pour ce Championnat de France Tir à l'Arc Sport Adapté.

Le travail de partenariat entre le CDSA 47 et le club des Archers de Boé va nous permettre de vous recevoir à Boé au Centre Omnisports Jacques Clouché et dans la salle voisine du club des Archers dans les meilleures conditions possibles.

Vous découvrirez la salle de restauration, qui se situe en face du complexe sportif, pour les repas et une soirée de gala inoubliable. Le DJ vous attend.

Nous organisons depuis 2010, tous les deux ans, un Championnat de France Sport Adapté et forts de notre expérience, nous parions que la cuvée 2018 sera un grand cru, riche en émotions sportives et humaines.

Nous souhaitons que lors de votre venue vous puissiez découvrir la richesse des produits de notre terroir : pruneaux, foie gras, vins, etc. et que vous rameniez dans votre département un peu de la terre du Lot et Garonne.

Nous remercions la FFSA, la Ligue Nouvelle Aquitaine, tous nos partenaires et bénévoles qui œuvrent depuis une année pour que ce Championnat soit à la hauteur de votre attente. Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental du Lot et Garonne qui nous soutient depuis de nombreuses années, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, l'Agglomération d'Agen, la Ville de Boé et l'école INTECH-Sud.

Nous souhaitons à chaque sportif de donner le meilleur de lui-même pendant ce Championnat et nous vous donnons rendez vous le 9 mars 2018.

Rejoignez nous sur la page Facebook qui vous permettra de suivre les préparatifs et de découvrir le complexe sportif où se dérouleront les épreuves !!



**Marie-Odile BLIN PREVOST**  
*Présidente du COL*

## II. Bienvenue chez nous !



### Le Lot-et-Garonne :

Le Lot-et-Garonne est situé à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse. Les coteaux d'Albret et les Landes de Gascogne à l'ouest, le causse Quercynois à l'est et son prolongement, le pays de serres entre les 2 principales vallées en font un département à la formidable mosaïque de paysage. Architecturalement les bastides (Tournon, Vianne, etc.) et villages remarquables (Monflanquin, Pujols, etc.) se disputent l'attrait des touristes avec les nombreux châteaux (Bonaguil, Duras, etc.). Premier département de France pour l'agriculture biologique, le « 47 » est également leader national dans la production de fraises, de noisettes. Les vins de Duras, Buzet, Bruilhois accompagnent une gastronomie fine dont le pruneau est le produit phare.

### L'Agglomération Agenaise :

Composée de 31 communes, l'Agglomération d'Agen compte près de 100 000 habitants dont une grande partie vit dans le noyau qu'est Agen. Entité à but essentiellement économique, l'Agglo d'Agen gère les domaines du transport, la gestion des ordures, la politique de la ville et les équipements sportifs. Le complexe sportif Jacques Clouché qui accueille les championnats de France de Tir à l'Arc Sport Adapté en est le plus beau fleuron, inauguré en octobre 2009.

### Boé:

Créée en 1800, la commune de Boé comprend aujourd'hui quatre quartiers :

- Boé-Village et Saint-Pierre de Gaubert, situés au bord de Garonne sont les quartiers historiques de la commune. Rien de plus beau que les jeux de soleil sur les eaux du fleuve qui se fauillent pour atteindre le seuil de Beauregard et voguer vers des flots inconnus. A Boé, notre océan c'est la Garonne. Saint-Pierre-de-Gaubert englobe le secteur de Cancellas, espace où sont rassemblées les structures sportives, techniques et culturelles de la commune, dont le complexe sportif de la Communauté d'Agglomération d'Agen et l'espace culturel François Mitterrand.
- Boé Cités, bordé par le canal latéral à la Garonne et Boé-Aquitaine, siège d'une multitude d'activités commerciales sont devenus également des quartiers résidentiels grâce au développement croissant de la banlieue agenaise.



**A Boé, vous aimerez cette nature riante traversée par la Garonne et son canal latéral qui vous entraîneront dans des visites surprenantes et paisibles.**

## III. Venir à Boé



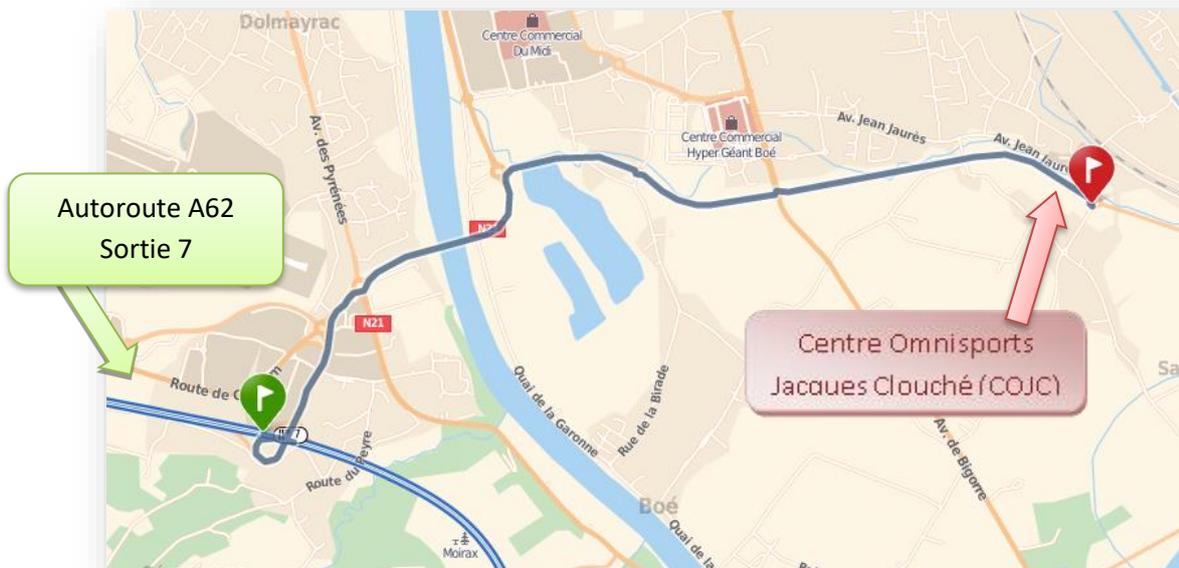
### Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC)

Avenue François Mitterrand

47550 BOÉ

#### En voiture

- Autoroute A62 : prendre la sortie Agen n°7 ; premier Rond-Point (RP) 1<sup>ère</sup> sortie ; deuxième RP 2<sup>ème</sup> sortie (passage au-dessus de la Garonne); troisième RP 1<sup>ère</sup> sortie ; quatrième et cinquième RP 2<sup>ème</sup> sortie ; Sixième RP 1<sup>ère</sup> sortie puis de suite à gauche.



#### En train / TGV :

- Via la gare SNCF d'Agen, située à 10 minutes en voiture/bus de Boé
- Liaisons rapides vers Bordeaux, Toulouse, Paris...
- **Pour plus de renseignements, <http://www.sncf.com>**

#### En avion

- Via l'aéroport d'Agen La Garenne, situé à 10 minutes en voiture/bus de Boé.
- **Pour plus de renseignements, <http://www.aeroport-agen.com> ou [aeroport.agen@wanadoo.fr](mailto:aeroport.agen@wanadoo.fr)**

## IV. Le Comité d'Organisation Local

**Présidente du COL**

**Madame Marie-Odile BLIN PREVOST**

*Présidente du CDSA 47*

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Bezolles Colette
Secrétaire général	Migoli Max
Commission Coordination / Logistique	Castagnos Laurie / Cezard Marina
Commission Sportive	Tovo Jean-Marie / Frasson Milady
Commission Médicale	Rubio Laurent
Commission Restauration	Darroussat Brigitte
Commission Partenariats	Blin Prevost MO / Prevost JF / Carlier V.
Commission Hébergement	Jager Nathalie / Fanchon Denis
Commission Communication	Castagnos Laurie
Commission Animation / Bénévolats	Venaud Fabien / Puig Martine
Commission Développement Durable	Puig Martine
<b>Cadre Technique National Tir à l'Arc</b>	<i>Drapeau Yves / <a href="mailto:y.drapeau@orange.fr">y.drapeau@orange.fr</a></i>
<b>Directeur Technique Fédéral du championnat</b>	<i>Drapeau Yves / <a href="mailto:y.drapeau@orange.fr">y.drapeau@orange.fr</a></i>
<b>Commission Sportive Nationale Tir à l'Arc</b>	<i>Ramond Yannick / <a href="mailto:yann.lili.ramond@wanadoo.fr">yann.lili.ramond@wanadoo.fr</a></i>



**COL France Tir à l'Arc 2018**  
**CDSA 47 – Laurie Castagnos**

997 A Avenue du Docteur Jean Bru  
47000 AGEN

**0553981972 / 0617687634**

[Ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:Ffsa47cd@wanadoo.fr)

## V. Le programme prévisionnel

### Vendredi 09 Mars 2018

14h00 - 18h00	Accueil des délégations au <b>Centre Omnisports Jacques Clouché</b> . Contrôle du matériel.
19h00 - 20h30	Repas à <b>l'Espace François Mitterrand</b>
21h00	Réunion des entraîneurs à <b>l'Espace François Mitterrand</b>

### Samedi 10 Mars 2018

#### **Salle 1**

07h30  
07h45 – 08h20  
08h30 – 11h30

#### **Centre Omnisports Jacques Clouché**

Ouverture du greffe  
Echauffement sur cibles  
Classe BC – 2 volées de 10 flèches

#### **Salle 2**

07h30  
07h45 – 08h20  
08h30 – 11h30

#### **Salle des Archers de Boé**

Ouverture du greffe  
Echauffement sur cibles  
Jeunes / Vétérans Classe AB – 2 volées de 10 flèches

#### **Déjeuner**

11h00 - 14h00

Repas à **l'Espace François Mitterrand**

#### **Salle 1**

12h30 – 13h00  
13h15 – 16h15  
17h00 – 17h30  
17h30 – 18h30

#### **Centre Omnisports Jacques Clouché**

Echauffement sur cibles  
Classe CD – 2 volées de 10 flèches  
Echauffement sur cibles  
Volées de classement BC et ¼ finales CD

#### **Salle 2**

13h00 – 13h30  
13h45 – 17h15

#### **Salle des Archers de Boé**

Echauffement sur cibles  
Séniors Classe AB – 2 volées de 10 flèches

**Repas Gala**  
20h

**Repas à l'Espace François Mitterrand**

**Dimanche 11 Mars 2018**

07h45

Ouverture du greffe

08h00 – 08h30

Echauffement sur cibles

08h30

½ finales, Finales et 3<sup>ème</sup> places

A partir de 10h00

Distribution des pique-nique

11h00 – 12h15

Remises des récompenses

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.**

## VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 9 Février 2018 !

### Accueil des délégations

L'accueil se fera le :



Vendredi 09 Mars 2018 de 14h à 18h  
Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC)  
Avenue François Mitterrand  
47550 BOÉ

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

**Sans présentation des licences compétitives 2017 – 2018 avec mention de la classe, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.**

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Tir à l'Arc en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas du samedi midi sera servi entre 11h00 et 14h00 et celui du vendredi soir entre 19h00 et 20h30.

Ils auront lieu à :

**Espace Culturel François Mitterrand  
Avenue François Mitterrand  
47550 BOÉ**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu également à l'Espace Culturel François Mitterrand, le samedi soir à partir de 20h.

Les paniers repas du dimanche midi seront également distribués à l'Espace François Mitterrand le dimanche matin à partir de 10h.

***Merci de signaler au COL toute demande de régime spécifique (allergies, sans porc, etc.)***

## Hébergements

Afin de faciliter l'organisation du déplacement pour les délégations, le COL propose des hébergements à différents tarifs.



- **Nombre de places limité à 180 lits ;**
- **Plusieurs manifestations auront lieu à Agen en même temps, ne tardez pas à réserver vos hébergements!!**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, clinique, pharmacie...).

## Transport/Navettes

Le COL propose aux **délégations logées dans les hébergements qu'il gère** des **navettes** entre la gare d'Agen/l'aéroport D'Agen La Garenne et le lieu de compétition, et entre le lieu d'hébergement et celui de la compétition pour un **tarif de 20 € par personne**. Vous trouverez dans ce dossier une fiche de renseignement et d'inscription à renseigner pour une meilleure organisation des trajets.

## VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Tir à l'Arc FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury d'appel sera présent. Il sera composé des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- L'arbitre responsable de la manifestation,
- Le member de la CSN Tir à l'Arc désigné pour la rencontre.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Tir à l'Arc FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

### A noter !!!

La compétition aura lieu **le samedi** sur deux lieux différents, situés à 100 mètres l'un de l'autre.



## Modalités d'inscription

Le championnat de France de Tir à l'Arc relève du règlement Tir à l'Arc FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France de Tir à l'Arc FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017/2018 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.**

**Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional de la saison en cours;**  
**Les résultats officiels des championnats départementaux, de zone, régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 18 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Tir à l'Arc FFSA en charge de la partie informatique – DONVAL Céline, [celine.donval81@orange.fr](mailto:celine.donval81@orange.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 09 Février 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



***Merci de signaler au COL toute information à prendre en compte pour la répartition des cibles (personne à mobilité réduite, malentendante...)***

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le [vendredi 09 février 2018](#), sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Tir à l'Arc – RAMOND Yannick – et le Cadre Technique National de la discipline – DRAPEAU Yves - est programmée le :

**Vendredi 09 Mars 2018 à 21h**  
**Espace François Mitterrand,**  
**Avenue François Mitterrand, 47550 BOÉ**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à [yann.lili.ramond@wanadoo.fr](mailto:yann.lili.ramond@wanadoo.fr).

## Echauffement

L'échauffement se déroule sur le terrain du concours. Toutes les flèches sont tirées sous le contrôle des arbitres. Les volées sont rythmées par les feux ou tout autre signal de remplacement. Arrêt de l'échauffement 15 minutes avant le début de la compétition. Plus de flèches d'essai supplémentaires. Il n'y aura qu'une volée d'échauffement pour la phase finale si elle a lieu le même jour que les qualifications.

## Equipements sportifs

Une tenue blanche ou une tenue de club uniforme est impérative pour se présenter sur le pas de tir. Les bermudas, jeans, chaussures autre que des chaussures de sport sont interdites.

## Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	SENIORS	VETERANS
Année de naissance	2000/2001	1968/1999	1967 et Avant

Le simple sur-classement de moins de 16 ans à moins de 18 ans est autorisé à condition de réaliser les minimas du sur-classement concerné.



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 09 Février 2018**

COL Tir à l'Arc 2018 – CDSA 47  
997 A A venue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :		
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour être présent sur le pas de tir):		
Tél. :	Mail. :	Taille T-shirt Encadrant :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL 47**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 09 Février 2018**

COL Tir à l'Arc 2018 – CDSA 47

997 A A venue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN

0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être présent sur le pas de tir</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'Age	Type d'Arc	Archer	Date et lieu qualification	Taille T-shirt
Sportif 1						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 2						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 3						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 4						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 5						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 6						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tir à l'Arc.

Signature du Président

Visa du Département

Signature du Président

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 02 Février 2018**

COL Tir à l'Arc 2018 – CDSA 47

997 A A venue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN

0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <b>obligatoire pour être présent sur le pas de tir</b> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'Age	Type d'Arc	Archer	Date et lieu qualification	Taille T-shirt
Sportif 1						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 2						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 3						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 4						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 5						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 6						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tir à l'Arc.

Signature du Président
Visa du Département

Signature du Président
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 02 Février 2018**

COL Tir à l'Arc 2018 – CDSA 47

997 A A venue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN

0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être présent sur le pas de tir</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'Age	Type d'Arc	Archer	Date et lieu qualification	Taille T-shirt
Sportif 1						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 2						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 3						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 4						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 5						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		
Sportif 6						<input type="checkbox"/> Arc Nu <input type="checkbox"/> Arc Olympique <input type="checkbox"/> Arc à poulies	<input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tir à l'Arc.

<p><u>Signature du Président</u></p>     <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président</u></p>     <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## X. Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tir à l'Arc, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tir à l'Arc, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## XI. Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Tir à l'Arc à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Tir à l'Arc à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## XII. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### **COL France Tir à l'Arc 2018** **CDSA 47 – Laurie Castagnos**

997 A Avenue du Docteur Jean Bru - 47000 AGEN  
0553981972 / 0617687634 / [Ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:Ffsa47cd@wanadoo.fr)

#### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Vendredi 09 Février 2018 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## XIII. Hébergements proposés par le COL

Afin de faciliter votre venue au Championnat de France et vos démarches de réservation, le COL vous propose plusieurs types d'hébergement, situé à moins de 10 minutes en voiture du lieu de compétition !

**Attention : 180 places maxi !!**

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.

**2 types d'hébergements vous sont proposés, en fonction de vos attentes et budgets :**



### **Hôtel Ibis Budget :**

- Chambres de 2 lits twins ou 1 lit double et 1 lit superpose;
- 80 lits disponibles;
- Adresse: Le Caillou, 47520 LE PASSAGE D'AGEN;
- Distance du COJC: 6km, 8 minutes en voiture.

### **Foyer des Jeunes Travailleurs :**

- Box de 4: 2 chambres de 2 lits avec 1 sdb commune
- Chambres individuelles pour les accompagnateurs
- 100 lits disponibles
- Draps fournis
- Adresse: 2 impasse Morère, 47000 AGEN
- Distance du COJC: 5km, 10 minutes en voiture





# Réservation hébergement collectif

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 09 Février 2018**

COL Tir à l'Arc 2018 – CDSA 47

997 A A venue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN

0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION HEBERGEMENT	PRIX/PERS	NOMBRE			MONTANT
		Hommes	Femmes	Total	
Choix n° 1 – Hôtel Ibis Budget 2 nuits - Petits déjeuners inclus	60 €				
Choix n° 2 – Foyer des Jeunes Travailleurs 2 nuits - Petits déjeuners inclus	50 €				
<b>TOTAL 1</b>					

PRESTATION NAVETTES	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Trajets gare/aéroport – hébergements - COJC	20 €		
<b>TOTAL 2</b>			

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.	<b>TOTAL 1 + 2</b>	
---	--------------------	--

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL 47**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

## XIV. Hôtels à proximité

	Établissement	Adresse Web	Adresse	téléphone	Tarif	A noter!	Distance
	Akéna Hôtels	<a href="http://www.hotels-akena.com/fr/">http://www.hotels-akena.com/fr/</a>	Grabissat 47240 Castelculier	05 53 69 24 80	1 nuit (1 personne) = 55 € avec petit-déj ou 48 € sans petit-déj 1 nuit (2 personnes) = 60 € avec petit-déj ou 52 € sans petit-déj petit déjeuner = 6,50 € /personne		3,3km
	P'tit déj Hôtels	<a href="https://www.ptitdej-hotel.com/">https://www.ptitdej-hotel.com/</a>	Allée de Riols 47550 Boé	05 53 67 96 55	1 nuit = 49 € (1 personne) /54 € double (2 personnes) / 78 € triple (3 personnes) petit déjeuner = 7,50 €	(10% sur la note)	3,6km
	Résidence Columba	<a href="http://www.columba.fr">www.columba.fr</a>	229 rue Semailles 47000 Agen	09 86 48 72 76	1 nuit (1 personne) = 45 € petit-déj. =boulangerie a côté (espace restauration)	Location + longue pour ceux qui souhaite rester 1 semaine	3,9km
	B&B Hôtels	<a href="http://www.hotel-bb.com">www.hotel-bb.com</a>	Rue Lespinasse Agen	08 92 78 80 01	1 nuit = 45 € (1 à 2 personnes lit double) 45 € (lits simple pour 1 personne) 1 nuit = 66 € (1 à 4 personnes 1 lit double et 2 lit simples)	petit déjeuner compris	4,4km
	Astoria	<a href="http://residenceastoria.com/">http://residenceastoria.com/</a>	1350 Avenue du midi	05 53 69 65 10	1 nuit = 88 € (1 personne) 115 € (2 personnes)	petit déjeuner compris	5,1km
	Contacts Hôtels Le provence Agen	<a href="http://www.hotel-leprovence-agen.com/">http://www.hotel-leprovence-agen.com/</a>	22 Cours Du 14 Juillet 47000 AGEN	05 53 47 39 11	1 nuit= 2 personnes 50 € 3 personnes 70 € 4 personnes 90 € ( <b>tarif sportif</b> ) petit déjeuner = 5 € + 1 € taxe de séjour		5,1km
	Conforts Hôtels Agen	<a href="https://www.contact-hotel.com/">https://www.contact-hotel.com/</a>	Lieu-Dit Les Gaussens 47520 Le Passage	05 53 68 15 95	1 nuit (1 personne) = 59 € petit déjeuner = 9,90 € + 1 € taxe séjour		5,1km
	Hôtels Ibis	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1192-ibis-agen-centre/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1192-ibis-agen-centre/index.shtml</a>	16 rue Camille Desmoullins 47000 Agen	05 53 47 43 43	1 nuit (1 personne) = 45 € petit déjeuner = 9,90 €		5,3km
	Brit Hôtels Agen l'aquitaine	<a href="http://hotel-agen.brithotel.fr/">http://hotel-agen.brithotel.fr/</a>	Lotissement Gaussens, Centre Routier	05 53 96 36 35	1 nuit = 36 € (lit double) petit déjeuner = 9,90 €/personne buffet taxe de séjour=1 € /personne		5,4km
	Appart'City	<a href="https://www.appartcity.com/fr/appart-hotel/agen-centre-a-agen.html">https://www.appartcity.com/fr/appart-hotel/agen-centre-a-agen.html</a>	34 rue Lafayette 47000 Agen	05 53 98 88 30	1 nuit = 79 € 3 chambres (3 personnes) 2 personnes = 72 € 1 personne = 57 €	petit déjeuner compris	5,5km
	Hôtels le Périgord	<a href="http://www.leperigord47.fr/">http://www.leperigord47.fr/</a>	42, cours du 14 juillet 47 000 AGEN	05 53 77 55 77	1 nuit = 42 € 1 personne (tarif sportif) 3 personnes =70 € (tarif non sportif)	Petit déjeuner compris dans le tarif sportif. Sinon 8 €	6km
	Hôtels des Iles	<a href="https://hoteldesiles.jimdo.com/">https://hoteldesiles.jimdo.com/</a>	25 Rue Baudin 47000 Agen	05 53 47 11 33	1 nuit (1 personne) = 49 € petit déjeuner = 6,90 €		7,4km
<b>Camping</b>	Le moulin de Mellet	<a href="http://camping-moulin-mellet.com/index.html">http://camping-moulin-mellet.com/index.html</a>	Route de Prayssas - D107 47450 St Hilaire de Lusignan	05 53 87 50 89	<a href="http://camping-moulin-mellet.com/tarifs.html">http://camping-moulin-mellet.com/tarifs.html</a>		21,3km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

## Partenaires locaux

